

Limoges labellisée « Ma commune a du Cœur »

La Ville de Limoges vient de recevoir le label 2019 « Ma Commune a du Cœur », créé par la Fondation AJILA, avec la distinction maximale : 3 cœurs. Limoges fait ainsi partie des communes d'excellence en termes de lutte contre l'arrêt cardiaque.

Ce label, créé par la Fondation AJILA et soutenu par l'association Attitude Prévention qui regroupe les assureurs français, vise à valoriser les communes les plus mobilisées sur la prévention des arrêts cardiaques. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager pour cette cause de santé publique afin de faire baisser le nombre de décès par arrêt cardiaque extrahospitalier en France. Le label met donc en avant les collectivités locales les plus engagées en matière de formation de la population, d'installation de défibrillateurs cardiaques, leur localisation, leur accessibilité, l'information des habitants, la communication autour des bons réflexes, etc.

La Ville de Limoges s'est engagée, depuis 2011, dans une campagne de déploiement de défibrillateurs automatisés sur son territoire. 37 défibrillateurs municipaux ont été installés dans différents lieux recevant du public : piscines (Casseaux, Saint-Lazare et Beaublanc), centres culturels, patinoire, gymnase Henri-Normand, palais des sports, street workout de Beaubreuil, terrains de sports du Val de l'Aurence, opéra, Bfm, halles centrales, musée des Beaux-Arts, mairie, etc.

Une cartographie recensant l'ensemble des défibrillateurs est accessible depuis la page d'accueil du site internet de la Ville (« Plan de la ville » puis rubrique « Santé »).

La Ville propose également, en partenariat avec l'inspection académique, une animation pédagogique « Localisation des défibrillateurs et comportements citoyens face aux situations de crises » réalisée par les techniciens du service communal d'hygiène et de santé. En 2018, 19 classes de CM2 y ont participé (soit près de 500 élèves) et 13 classes sont déjà inscrites pour l'année 2019.

L'arrêt cardiaque en chiffres

- 50 000 morts chaque année en France
- 1 décès toutes les 15 minutes
- 7,5 % représente le taux de survie en cas d'arrêt cardiaque aujourd'hui
- 80 % des cas se produisent devant témoins